

Retraites ? Revalorisations ?

De la poudre de perlin-point-point !

Ça y est, on le tient, le projet du gouvernement, après avoir tellement entendu que notre opposition se fondait uniquement sur le rapport Delevoye, et que par conséquent nous ne pouvions pas contester un projet inexistant.

Or, oh, oh, oh, surprise, ce projet est bien celui du rapport Delevoye, et que nous combattons avec chevillée au corps l'intime conviction que, ainsi que sur tant d'autres réformes, ce projet est un projet de régression sociale caché sous un vocabulaire de justice sociale et d'équité. La retraite par points, c'est de la retraite en moins pour tous les secteurs, privé comme public. Parmi ces perdants-e, les enseignants-e, CPE ou Psy-EN sont particulièrement touché-es.

Les déclarations du premier ministre et du ministre Blanquer ne sont pas rassurantes, marquées du sceau de la défiance nourrie par la réalité (aucune augmentation si ce n'est celle de la charge de travail depuis 2 ans, PPCR gelé en 2018, deuxième heure supplémentaire imposée comme pseudo-revalorisation et réservée aux seuls enseignant-es...) et des promesses bien floues qui n'engagent que ceux qui les croit.

D'une part, aucun engagement clair et chiffré pour compenser la baisse catastrophique des pensions. D'autre part, aucun engagement clair et chiffré d'une véritable revalorisation, indépendante des retraites.

Pire, ces revalorisations sont conditionnées à une redéfinition du métier. Dans la bouche du gouvernement, et dans une communication avant tout destinée au grand public, il s'agit de faire entrer le monde enseignant dans le 21^e siècle. La traduction concrète est bien différente. Précarité accrue, renforcement des primes et de l'individualisation...ce projet n'est pas le nôtre, et la réforme des retraites n'est que l'ultime avatar du développement de l'individualisation et de la libéralisation de l'école, après tant d'autres réformes (collège, lycée, parcoursup).

Pour le SNES-FSU, qui porte un autre projet, cette réforme des retraites est inacceptable ; nous appelons les collègues à se mobiliser et à se mettre en grève en janvier pour l'abandon du projet du gouvernement, pour le renforcement et l'amélioration du système actuel par répartition, solidaire et intergénérationnel. et pour une revalorisation de nos métiers. ■

Olivier Lelarge, Co-secrétaire académique

Mobilisation pendant les vacances

Jusqu'à la grève le 9 janvier !

Des personnels de terrain

pour vous défendre

Le SNES-FSU est un syndicat qui attache de l'importance à la réalité de terrain.

Nos élu-e-s et militant-e-s sont avant tout professeur-e-s, CPE, AED, AESH, Psy-EN et exercent en collège et/ou lycée indépendamment de leur engagement syndical.

Le S3 Orléans-Tours

📍 29 Bd Rocheplatte, Orléans

☎ 02 38 780 780

✉ s3orl@snes.edu

@ <http://www.orleans.snes.edu/>

f <https://www.facebook.com/snesfsuorleanstours/>

Pour la défense de notre métier



Adhérez au SNES-FSU

<http://www.orleans.snes.edu/-Adherer-au-SNES-FSU-.html>



Retour sur le congrès de la FSU



Le 9ème congrès de la FSU s'est tenu du 9 au 13 décembre dernier, dans un contexte historique.

Historique, car les mobilisations contre la réforme des retraites par points sont d'une ampleur sans égale depuis les 15 dernières années, historiques aussi face à l'ampleur

des attaques contre notre modèle de société et contre la fonction publique en particulier.

Ainsi ponctué de manifestations et de rassemblements à Clermont-Ferrand, la FSU sort de ce congrès avec des nouveaux mandats issus d'un travail colossal de synthèse des rapporteurs. La FSU sort aussi de ce congrès avec un nouveau secrétaire général, Benoit Teste, professeur agrégé d'histoire dont vous trouverez ci-après quelques extraits de son discours de clôture :

[...] Certains ont voulu corneriser les syndicats voire les faire disparaître... Mais que ce soit sur la question des retraites aujourd'hui, sur notre capacité à mobiliser sur le long terme, sur notre capacité à conquérir et reconquérir des droits en particulier dans la fonction publique, nous sommes devant une ardente nécessité : celle de déjouer cette stratégie mortifère, mortifère non pas seulement pour nous, la FSU et les syndicats, mais mortifère aussi pour le pays car le syndicalisme est porteur d'intérêt général, il est utile.

Après ces 5 jours de congrès, nous avons réaffirmé avec force que nous ne laisserons pas passer la destruction annoncée de notre système solidaire de retraite, nous continuerons à mettre nos forces dans cette bataille d'ampleur car elle est au cœur du modèle social que nous défendons, nous venons de le réaffirmer dans nos mandats de congrès, la

retraite, c'est un droit, c'est le droit à la vie après la vie active, pas la survie parce qu'on serait trop usé par le travail, pas une allocation minimale mais bien un revenu de remplacement, à la même hauteur que les meilleurs salaires, c'est en tous cas cela que le mouvement social a conquis et il n'entend pas s'en laisser déposséder. C'est un droit qui doit être amélioré, en particulier pour les femmes qui subissent aujourd'hui déjà de plein fouet les inégalités à la retraite comme elles les subissent dans le monde du travail : le système proposé par le gouvernement ne ferait qu'amplifier ces inégalités, à l'inverse des déclarations du gouvernement.

[...] Non, la population ne veut pas d'une école sans moyens de fonctionner et inégalitaire, d'hôpitaux débordés, de services municipaux, départementaux et régionaux mis dans l'incapacité de fonctionner quand ils ne sont pas transférés au privé, d'un Etat qui se désengage, de services publics exsangues, de fonctionnaires dont on nie les métiers et qui n'auraient plus comme objectif que celui de correspondre à des indicateurs de performance définis de manière bureaucratique. Non, la population ne veut pas de ce système éducatif de la sélection qui fabrique une société qui perpétue les inégalités. La population, au contraire, veut pouvoir s'adresser à des fonctionnaires compétents, intègres, et qui rendront un service public d'autant plus efficace qu'on leur accordera de la reconnaissance. C'est pour cela que nous devons en particulier continuer la bataille contre les effets de la mise en œuvre de la loi dite de transformation de la fonction publique. Le gouvernement a instrumentalisé la question de l'efficacité des services publics, à nous de la reprendre pour faire la démonstration qu'on n'aura pas de bons services publics si on ne donne pas des droits et de la reconnaissance à ses agents, et que ces droits et cette reconnaissance sont même la condition de l'adaptation nécessaire des services publics. ■



Mobilisations réussies ?! En janvier c'est reparti !



Partout dans l'académie, les grèves ont été très suivies, de l'ordre de plus de 60% de grévistes en moyenne, avec des établissements à plus de 90% de grévistes, et une partie de collègues en grève reconductible.

Le 17 décembre a montré la totale détermination des collègues à poursuivre le mouvement. Dans les manifestations, les cortèges éducation ont fourni une part importante de la protestation, parfois plus d'un tiers, et de nombreux établissements ont choisi d'apparaître dans les cortèges avec des banderoles les identifiant en tant que tels.

Des assemblées générales ont régulièrement été organisées dans les départements, assemblées interprofessionnelles, fonction publique ou éducation. Ces assemblées ont été une des composantes du succès des mobilisations. Les collègues, les établissements échangent, font le point de l'action, dégagent des perspectives de lutte.

Le succès de ces manifestations et l'ampleur inédite des grèves dans notre secteur depuis 2003 ont conduit le rectorat, suivant la consigne ministérielle, à recevoir les organisations syndicales pour évoquer les questions de retraite et de rémunérations... même si le ministre lui-même n'a que de vagues chiffres et d'encore plus vagues éléments de calendrier à proposer. Cette rencontre a eu lieu le jeudi 19 décembre.

La FSU a rappelé ses exigences :

- retrait de la réforme par points
- amélioration du système actuel pour un système plus juste, plus solidaire et intergénérationnel
- maintien de la référence aux 6 derniers mois pour le calcul de la pension
- véritable revalorisation des salaires et des carrières, indépendante d'une réforme des retraites

Cela passe par une augmentation du point d'indice, le refus des primes, refus de l'augmentation de quelques-uns au détriment des autres.

Pour rendre de nouveau attractifs nos métiers qui n'attirent plus (1400 postes non pourvus en 2019), il faut fortement augmenter les salaires de toutes et de tous, que l'on soit nés avant ou après 1975, et améliorer nos conditions de travail

C'est toutes et tous ensemble en janvier que nous ferons reculer le gouvernement ! ■

Le SNES-FSU appelle les collègues à se réunir dans les établissements, à organiser des heures d'informations syndicales, à se mobiliser pour convaincre les collègues encore hésitants à se joindre aux mobilisations et aux grèves du mois de janvier et notamment le 9 !

D.H.G. - C'est la saignée

Le 18/12/19 se tenait un comité technique ministériel de l'Éducation Nationale (CTMEN) au sujet de la la DHG dans un contexte marqué par un puissant mouvement face au gouvernement et à son projet de réforme des retraites qui cristallise aujourd'hui tous les mécontentements (rémunérations, reconnaissance professionnelle, conditions de travail...).

Il y avait au programme des mesures de rentrée, d'ores et déjà décidées, qui vont continuer de dégrader les conditions d'étude des élèves et de travail des personnels car marquée par une baisse sévère des moyens. Dans ces conditions, la FSU a décidé d'exprimer la colère et l'inquiétude des personnels en quittant cette séance. La FSU attend du gouvernement qu'il change de méthode. ■

Pour l'académie : -60 ETP pour 58 élèves de plus.

Bilan Hors-Classe et Classe Exceptionnelle 2019

La campagne hors-classe et classe exceptionnelle 2019 s'est terminée avec un groupe de travail au rectorat le 26 novembre dernier.

Ce GT a été l'occasion de faire un bilan pour 2019, et de réaffirmer nos mandats.

Pour la Hors-Classe, beaucoup de collègues qui n'arrivaient pas à y accéder dans le système avant-PPCR ont pu être promus. On le constate avec la part des collègues au 11^e échelon parmi ceux promouvables qui a bien diminué en 2019 (15,5 % en 2019 contre 18,0% en 2018) : l'accès à la Hors-Classe pour toutes et tous, mandat du SNES-FSU, est sur la bonne voie grâce au PPCR.

Les conditions d'accès à la Classe Ex ont déjà montré leur limite : des promotions ont été perdues (82 promotions au titre du vivier 1 en 2019) ! Si nous sommes satisfaits de l'élargissement du vivier 1 aux collègues qui ont exercé des fonctions de tutorat, nous regrettons que l'exercice en STS ait été retiré.

Les conditions d'accès au vivier 1 ne nous satisfont pas et demeurent inégalitaires. Les femmes restent sous-représentées dans la classe Ex : elles ne représentent par exemple que 48,9 % du grade pour les agrégés contre 51,0% dans l'ensemble du corps. Pour les certifiés, il s'agit de 59,9% contre 64,9%. Il convient donc au moins d'élargir encore les critères de recevabilité du vivier 1 en prenant en compte par exemple les fonctions de TZR. De plus, il est nécessaire d'augmenter le nombre de promotions du vivier 2 (vivier accessible à tous selon l'ancienneté dans la hors-classe), qui ne permet actuellement que 20 % des promotions, trop peu au regard de la masse des ayants droits. ■

Bien au-delà de ces ajustements, La FSU continue de lutter pour que chaque collègue puisse bénéficier de la classe ex avant la retraite. Ce combat a été mené avec succès pour la Hors-Classe, nous le mènerons pour la classe ex.

Lycées : Les E3C cristallisent les difficultés

Ce début d'année dans les lycées n'a jamais été aussi éprouvant. La réforme du lycée a entraîné son lot de dysfonctionnements, emplois du temps contraints, manuels absents, disparition du groupe classe en 1^{ère}, programmes inadaptés... Et si ce n'était pas assez, nous pourrions avoir 5 jours de formations obligatoires pendant les vacances.

La DEPP a confirmé ce que nous annonçons : choix des spécialités influencé par le genre et la classe socioprofessionnelle : les sciences sont majoritairement choisies par les garçons et les classes favorisées.

Ministère et rectorat renvoient ces problèmes à l'échelle locale et rien n'est réglé alors qu'arrive la question des E3C et son lot de problèmes.

La banque de sujets a fini par ouvrir, en retard, bien trop tard pour une organisation sérieuse : il ne restait que 4 semaines en établissement avant les épreuves. Les sujets sont peu nombreux et souvent inadaptés aux progressions pédagogiques, les barèmes sont inexistantes ou alors d'une grande complexité : la banque est en faillite.

Les problèmes ne se limitent pas à la banque, le caractère local de ce baccalauréat revient au premier plan avec des conditions d'examen très différentes selon les établissements : de 35 dans une salle sur les heures de cours à des épreuves organisées sur des temps banalisés.

Après les épreuves, les corrections arriveront. Faudra-t-il en écrire le moins possible pour ne pas s'exposer à la contestation (conseils des IPR) ou au contraire détailler comme s'il s'agissait d'évaluations formatives (dixit le ministère). La correction se fera généralement en local, parfait pour être exposé aux pressions. Ceci sans décharge de cours pour corriger et pour une indemnité bien inférieure à celle prévue pour les copies de baccalauréat (5€). ■

Nous continuons donc à demander la suspension de la session de janvier et la transformation de la seconde session en épreuves nationales au mois de juin.

Le SNES-FSU appelle à définir collectivement les modalités d'action les plus adaptées à chaque situation ; refus de choisir les sujets d'E3C, de surveiller les épreuves, de corriger les épreuves.



Retrouvez une pétition à imprimer, signer et **faire signer dans son établissement**. Vous pourrez la retourner à la section académique scannée par mail à s3orl@snés.edu Ou par courrier au 29 bd Rocheplatte, 45000 Orléans.